



QUNO

Bureau Quaker auprès des Nations Unies

Justice en matière de migration : Tenir les promesses du Pacte mondial pour les migrations

Document 2 : Pourquoi le Forum d'examen des migrations internationales est-il important pour la justice en matière de migration ?

Notre vision de la justice migratoire est fondée sur les droits humains et inscrit la dignité des migrants en son cœur. Le Pacte mondial pour les migrations (GCM ou Compact) comprend une promesse d'adopter une approche de la politique migratoire axée sur les personnes et fondée sur les droits humains, et de travailler ensemble dans ce sens. Le Forum d'examen des migrations internationales de 2022 (IMRF) est la première occasion pour tous les États de réfléchir collectivement aux progrès accomplis dans la réalisation de cette promesse et aux défis persistants et nouveaux.

Pourquoi le Pacte mondial pour les migrations est-il important pour la justice en matière de migration ?




Les principes directeurs du GCM, à commencer par l'engagement en faveur d'une gouvernance mondiale des migrations axée sur les personnes, intègrent une approche fondée sur les droits humains envers les engagements que les États ont pris conjointement dans le Pacte. Le GCM associe des mesures pratiques de gouvernance des migrations à une base solide de droit international contraignant en matière de droits de l'homme. En tant qu'accord multilatéral le plus complet sur la gouvernance des migrations, le Pacte est un cadre important visant à guider les politiques et les pratiques des gouvernements. Il peut également représenter un outil utile pour s'engager auprès des gouvernements à lutter contre les violations des droits humains des migrants.

Dans le cadre du GCM, les États encouragent l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre et l'examen régulier et inclusif des progrès réalisés au niveau national. Cela devrait aider à traduire la promesse du GCM au niveau national et fournir une occasion de développer ou de renforcer les approches fondées sur les droits humains. Ces activités devraient permettre des processus participatifs qui s'appuient sur l'expertise et l'expérience des migrants, des ONG et des autres parties prenantes.

Quel rôle l'IMRF peut-il jouer dans la défense de la justice en matière de migration ?

L'IMRF constitue l'un des moyens par lesquels les migrants, les ONG et les autres parties prenantes peuvent rappeler aux États que l'adoption du GCM était un début et non une fin. Il peut contribuer à :


- Démontrer la pertinence du GCM (y compris dans le sillage de COVID-19)
- Souligner l'importance d'une approche de la gouvernance des migrations fondée sur les droits humains
- Encourager la mise en œuvre du Pacte
- Contribuer à accroître les processus participatifs aux niveaux national, régional et mondial
- Approfondir le dialogue mondial sur les migrations tout en mettant l'accent sur les expériences des migrants
- Fixer l'ordre du jour et encadrer l'action collective sur les sujets de préoccupation urgents




Une déclaration d'avancement sera négociée puis adoptée lors de l'IMRF. Elle pourrait fixer l'ordre du jour de la gouvernance mondiale des migrations, notamment en réaffirmant les principes directeurs et les objectifs du Pacte, en identifiant les priorités et en définissant une action collective. L'IMRF peut être utilisé pour encourager des engagements ou des promesses concrètes spécifiques de la part des États et des autres parties prenantes afin de lui permettre d'avoir un impact qui se prolonge au-delà des quatre jours de discussion à New York.



Comment les migrants, les ONG et les autres parties prenantes peuvent-ils s'engager avec l'IMRF dans leur travail en faveur de la justice migratoire ?




Une note d'information distincte contient des points de départ et des idées, mais un bon point de départ consiste à identifier les liens entre vos priorités et le Pacte (par exemple, quels principes directeurs, objectifs et actions se rapportent à votre travail), puis à réfléchir à ce que vous voulez obtenir de l'engagement avec l'IMRF. Les objectifs de l'engagement pourraient être les suivants :

- 
- attirer l'attention sur des questions spécifiques à l'échelle nationale, régionale ou mondiale
 - partager les bonnes pratiques d'un projet auquel vous participez ou que vous aimeriez voir s'étendre
 - mettre en évidence les violations continues des droits dans un ou plusieurs pays
 - ouvrir le dialogue avec le(s) gouvernement(s) pour un plaidoyer ou un partenariat
 - obtenir l'engagement du ou des gouvernements à élaborer un plan de mise en œuvre national
 - acquérir des connaissances à partir de ce qui se passe dans divers pays ou régions
 - apprendre des migrants, des ONG et d'autres parties prenantes dans divers pays ou régions
 - intégrer les messages clés dans la déclaration d'avancement
 - assurer la représentation des migrants
 - définir des indicateurs déterminés au niveau national pour les principes directeurs, les actions ou les objectifs
 - obtenir des engagements mesurables de la part du ou des gouvernements par le biais d'annonces de contributions
 - constituer une coalition sur un sujet spécifique, y compris dans le but de prendre des engagements communs




Qu'est-ce que QUNO espère que l'IMRF fera ?

- Donner le ton et élaborer un programme mondial ambitieux pour utiliser le Pacte afin de réduire le coût humain de la gouvernance des migrations, un coût humain qui est actuellement beaucoup trop élevé.
- Encourager une mise en œuvre nationale du Pacte fondée sur les droits humains, de manière durable.
- Accroître la place des migrants dans l'élaboration et l'examen des politiques, notamment en plaçant les migrants au centre des préoccupations et en plaidant de manière convaincante en faveur de leur participation à tous les niveaux.



Les membres de la famille humaine ont toujours migré et migreront toujours. La gouvernance des migrations est complexe et multidimensionnelle. Nos priorités sont les suivantes, parmi un large éventail de questions urgentes :

- 
- Garantir une approche fondée sur les droits de l'homme pour la gouvernance des migrations post-COVID et défendre les droits des migrants dans la préparation des futures pandémies
 - Mettre fin au mépris mortel pour les migrants
 - Démanteler le racisme systémique dans la gouvernance des migrations
 - Assurer la protection, y compris dans le contexte de la migration mixte